

ON A NOTRE LIBERTE GRÂCE A NOS ANCÊTRES

La Vendée compte 140 adhérents à l'Association des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre. Pierre RETAILLEAU, Président de la Délégation de la Vendée et Alain BROCHARD, Chargé de Communication se battent pour « Etendre le Décret du 27 juillet 2004 à tous les pupilles de la Nation dont les parents ont été déportés, fusillés, massacrés ». L'association réclame « Une reconnaissance égale pour tous et la parution d'un Décret unique qui traite de la même façon tous les pupilles et orphelins dont, dont l'un des parents est reconnu « MORT pour LA France »

L'Association travaille en coordination avec l'ONAC-VG. Concrètement, en Vendée, l'association vient en aide aux pupilles de la Nation.

Nous sommes tous les deux des fils d'anciens combattants. Nous venons en aide aux adhérents pour un logement, pour des problèmes de santé. On peut déclencher les services sociaux et également solliciter l'ONAC-VG, près la Préfecture.



A gauche Pierre RETAILLEAU – A droite Alain BROCHET

Une dame, dont le papa a été incarcéré dans un camp de concentration, en est sorti en ayant contracté une maladie et en est mort. Elle n'a rien touché, regrette Pierre RETAILLEAU.

Un pupille perçoit jusqu'à 20 ans une rente minime L'ONAC-VG le suit pour trouver un logement, un travail. Entre l'âge de 2 ans à 15 ans, l'enfant peut être placé dans une famille.

PAS SUFFISAMMENT DE MONDE AUX COMMEMORATIONS

Chaque année, l'Association offre un prix aux lycéens de 15 à 17 ans, qui font des devoirs sur la résistance. Si nous sommes dans un pays libre, c'est parce que dans les familles, des hommes et des femmes ont donné leur sang pour cette liberté. Pierre et Alain regrettent que dans les commémorations, il n'y ait pas suffisamment de monde pour se souvenir de leur sacrifice

Nous n'avons pas de carte politique, mais nous estimons que les relations entre les pupilles de la Nation et le gouvernement sont trop légères. On aimerait que les responsables du gouvernement se penchent un peu plus sur le devenir des pupilles de la Nation.

Bien que responsable de la communication dans sa délégation, Alain BROCHET est également vice -Président de l'UNC. Il nous dit : Je suis allé dans les collèges. Dans les années 1960, on allait au monument aux morts. Maintenant, les jeunes ont la liberté de venir ou pas. Chaque citoyen vit dans son monde, avec ses problèmes, mais ils oublient qu'on a la liberté grâce à nos ancêtres